

Rectorat de l'académie de Reims
Adresse fonctionnelle

Intitulé de l'emploi

Chef d'établissement adjoint
Type et nom de l'établissement : Collège Joliot Curie REIMS
Catégorie financière : 3
Type de logement : F5, 120m²

Implantation géographique

Adresse : 2 rue Joliot Curie
Commune : REIMS
Code postal : 51100

Présentation du contexte de l'établissement

- Environnement : Le collège est situé dans le quartier Croix-Rouge en Zone Urbaine Sensible, proche de deux autres collèges et des facultés de sciences humaines, de médecine ainsi que de l'école supérieure de commerce NEOMA business school et de deux lycées, un professionnel et l'autre général, technologique et professionnel.

- Spécificités internes : L'établissement est porteur de nombreux projets, plusieurs partenariats sont mis en place dont les cordées de la réussite. Le chef d'établissement pilote un réseau composé du collège et de 3 écoles. Le poste requiert une forte implication dans la régulation et le travail « en vie scolaire ». Présence d'un dispositif Ulis et d'une SEGPA
Le collège est tête de file de la cité éducative Croix-rouge.

Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur (préciser : site internet,...) :

- Aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements (APAE)

<https://centrale.in.orion.education.fr/apae/>

Présentation du contexte de l'établissement

- Environnement : Le collège est situé dans le quartier Croix Rouge, qui entre dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine. La démographie de l'établissement est en hausse (340 élèves en 2013, 370 en 2014). Des partenariats sont engagés avec les divers partenaires du quartier (maisons de quartier, IRTS, CREPS, la Croix Rouge, ...) ainsi qu'avec la municipalité et la collectivité de rattachement.

Compétences attendues

- En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs du programme REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :

Etre capable de :

- **Analyser** les situations pour prendre en compte la complexité de la population accueillie
- **Négocier, expliquer, convaincre** : entraîner l'équipe enseignante à aller vers plus de travail en commun, plus de transversalité, d'ouverture et de connaissance du milieu de vie de l'élève.
- **Organiser** et mettre en place avec l'équipe enseignante des situations d'apprentissages différenciés.
- **Travailler avec les corps d'inspection** dans le cadre d'un pilotage pédagogique partagé.
- **Organiser l'EDT** et la gestion des **Assistants pédagogiques** pour faire en sorte que les équipes

puissent travailler ensemble, se concerter ; pour faire en sorte que l'accompagnement continu jusqu'à 16h soit assuré pour les élèves.

-Créer une dynamique de prise en charge **de l'éducatif** par **l'équipe enseignante** en lien avec la vie scolaire : La CPE et les enseignants doivent travailler en étroite collaboration.

-Répartir la DHG de manière optimale pour permettre aux dispositifs pédagogiques d'être pertinents pour tous.

- Liées à la spécificité du poste : Une très grande présence et un grand dynamisme à déployer afin de toujours motiver les équipes. Une appétence pour le travail d'équipe et partenarial. Un relationnel fort avec les familles et un suivi très important des élèves. Connaissances pédagogiques et du milieu d'exercice en éducation prioritaire.

- Autres compétences : Diplomatie, sérénité, éthique, bonne maîtrise des TICE(S) (pronote, EDT, STS, TRM)

Points particuliers concernant le poste (à préciser)

- Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale - titulaire

- Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans

- Expérience de l'éducation prioritaire

- Disponibilité

- Avoir de bonnes connaissances dans la gestion de projet et dans l'innovation pédagogique